

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0015981

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3070 Société : 125287

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hilali Choussaine

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06 19 64 57 57 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : SAADI'A Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Caf

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-622556

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03070 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HILALI Lhoussaine

Date de naissance :

01/01/52

Adresse :

494 Gr. Zouata ez Qods s/b CASA

Tél. : 06 18 64 57 67

Total des frais engagés : 1022,22 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR ADIL BEKKALI
Médecine Générale
Echographie Médecine de Sport
Rés Nokhil , Imm 5 , Appt 2 , El Qods
Sidi Bernoussi - Casablanca
GSM: 07 62 76 58 07

Date de consultation :

01/08/2018

Nom et prénom du malade :

HILALI JADIDA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Anémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

04/10/2018

Le : 04/10/2018

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-622556

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : 03070

Nom de l'adhérent(e) : HILALI

Total des frais engagés : 1022,22

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2011	g	1	159	INP : 091010488 Dr. ADIL BEKKALI Médecine Générale Echographie Médecine de Sport Bou Nakhil, Imme 5, Appt 2, El Qods Sidi Bernoussi - Casablanca GSM. 07 62745806
31/12/2011 Contrat d'attente				

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Analyses Médicales YAFI EL KHAFFIF Amal Ben Boubker Hammadi N°52 Sidi Bernoussi Casablanca Tél : 05 22 86 77 Fax : 05 22 86 77	20/05/11	B730	849,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DATE DU DEVIS <input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 <hr/> D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					

Dr Adil BEKKALI

الدكتور عادل البقالي

Diplômé de la faculté de Médecine de Sousse

خريج كلية الطب بسوسة

MEDECINE GENERALE

الطب العام

Diplômé d'Echographie de la Faculté

de Médecine de Montpellier

Diplômé de Médecine de Sport

De la Faculté de Rennes

حاصل على دبلوم التصوير

بالأمواج فوق الصوتية من كلية مونبيليه

حاصل على دبلوم الطب الرياضي

من كلية رين

H. LALI RAADIA
Casablanca, Le : 03.08.2022

22,20

*Bayutene n...
n App - 21 ✓*



Dr. ADIL BEKKALI
Médecine Générale
Echographie Médecine de Sport
Rés Nakhil , Imm 5 , Appt 2 , El Qods
Sidi Bernoussi - Casablanca

Résidence Nakhil Imm.5 Appt N° 2 Hay Al Qods Sidi Bernoussi Casablanca - Tél/Fax: 07 62 76 58 06
إقامة النخيل عمارة 5 الشقة 2 حي القدس سيدى البرنوصي الدار البيضاء - المحمول : 07 62 76 58 06



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BOICHIMIE - HÉMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani Pharmaciene Biologiste د. أمال الخفيف رمضانى

31606078 Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Patente : 31643475 - IF : 53000550 - CNSS : 2064872 - ICE : 001540529000093

تاریخ اجراء
التحاليل غير قابل
للتغير

FACTURE N° : 220800089

Casablanca le 01-08-2022

Mme EL AZHARI Saadia

Demande N°: 2208010129

Date de l'examen : 01-08-2022

INPE
093003440

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement	E10	E
B154	Ferritine	B250	B
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blanches/plaquettes)	B80	B
B438	Vitamine B 12	B400	B

Total des B : 730

Total dossier: 849.50 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
huit cent quarante-neuf dirhams cinquante centimes

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFA
Dr. EL KHAFFIF Amal
Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54
Hay Al Qods Sidi Bernoussi Casablanca
Tel: 05 22 75 86 39 Fax: 05 22 76 84 39

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54 Moubaraka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 - 05 22 75 93 10 / Fax : 05 22 76 84 39 / E-mail : laboyafa@hotmail.com

BILAN BIOLOGIQUE

- 1. 8. 22
Bilan JANDIA

INFLAMMATION

- CRP
- VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chlore
- Réserve alcaline
- Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
- Gamma GT
- Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
- ECBU
- Ionogramme urinaire

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandiale
- HbA_{1c}

DIVERS

- Myoglobine
- Troponine
- Electrophorèse des protéines

HEMOGRAMME =

(NUMERATION- FORMULE -SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
Hématocrite - Globules blancs...
- Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION THYROÏDIENNE

- T3,T4,TSH

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
- INR
- TCA malade/TCA témoin
- Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Crétatinine
- Urée plasmatique

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Dr. ADIL BEKKALI

Medecine Generale
Echographie Medecine de Sport
Rés Nokhil, Imm 5, Appt 2, El Qods
Sidi Bernoussi - Casablanca
GSM: 07 32 76 58 01

Ferritine
Doseage de la vit B12



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

د. أمال الخفيف رمضانى

Prélèvement du : 01-08-2022

Edition : 02-08-2022

Mme EL AZHARI Saadia

Code Patient 1909160077 Référence : 2208010129

Prescripteur : Dr BEKKALI Adil

Page : 2/2

VITAMINES

Vitamine B12

((Cobas E 411 Roche))

917.0 pg/ml
677 pmol/l

(197.0-771.0)
(145-560)

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement Valide par le Dr Amal El KHAFIF

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Mousbara Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboyafa@hotmail.com

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFA
Dr. El KHAFFI Amal
Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52 - 54
Sidi El Bernoussi Casablanca
Tél. : 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا لتحليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani

د. أمال الخفيف رمضانى

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Prélèvement du : 01-08-2022
Edition : 02-08-2022

Mme EL AZHARI Saadia

Code Patient 1909160077 Référence : 2208010129

Prescripteur : Dr BEKKALI Adil

Page : 1/2

HEMATOCYTOLOGIE

Hemogramme

Hématies :	2.39	M/mm ³	(4.00-5.30)
Hémoglobine :	8.9	g/dL	(12.5-15.5)
Hématocrite :	26.5	%	(37.0-46.0)
-VGM :	110.9	fL	(80.0-95.0)
-TCMH :	37.2	pg	(28.0-32.0)
-CCMH :	33.6	g/dL	(30.0-35.0)
Leucocytes :	5 930	/mm ³	(4 000-10 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	49.7	%	(40.0-75.0)
Soit:	2 947	/mm ³	(2 000-7 500)
Polynucléaires Eosinophiles :	1.0	%	(1.0-4.0)
Soit:	59	/mm ³	(100-400)
Polynucléaires Basophiles :	1.0	%	(0.0-1.0)
Soit:	59	/mm ³	(0-100)
Lymphocytes :	40.0	%	(20.0-45.0)
Soit:	2 372	/mm ³	(1 500-4 000)
Monocytes :	8.3	%	(2.0-8.0)
Soit:	492	/mm ³	(200-800)
Plaquettes :	430 000	/mm ³	(160 000-350 000)
(Cytométrie en flux XT2000Sysmex)			
iDP	12.0	fL	(9.0-14.0)
VPM	10.8	fL	(8.0-12.0)
P-RGC	28.7	%	(12.0-35.0)

Frottis sanguin: Anémie. Macrocytose. Anisochromie.

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Ferritine	646.1	ng/mL	(20.0-200.0)
(ECLIA Cobas e411)			

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFA
Dr EL KHAIF Amal
Bd Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52 - 54
Hay Al Qods Sidi Bernoussi - Casablanca
Tel : 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement validé par Dr Amal El KHAIF

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Moubaraka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboya@hotmai.com